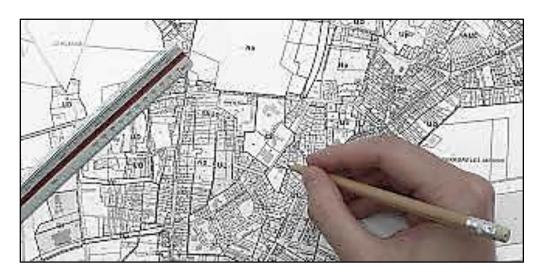
Cours d'urbanisme conçus par monsieur BENALIA F.

Docteur de l'Université François Rabelais de Tours -France- Enseignant à l'USTHB.

I. QU'EST-CE QUE L'URBANISME :

Définition:

L'urbanisme désigne l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains. Ce projet peut être sous tendu par une volonté d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement. Les professionnels qui exercent ce métier sont des urbanistes.



L'urbaniste Pierre Merlin précise que : « les géographes ont souvent eu tendance à considérer, l'aménagement urbain, comme un prolongement naturel de leur discipline. Il s'agit en fait de champs d'action pluridisciplinaires qui ne sauraient être l'apanage d'une seule discipline. Mais la géographie, discipline de l'espace à différentes échelles, est concernée au premier chef ».

Le terme « urbanisme » est une création récente. Il est apparu dans la langue française au cours des années 1910 pour désigner une discipline nouvelle, née des exigences spécifiques de la société industrielle.

1. Une activité pluridisciplinaire :

L'urbanisme est marqué par la pluridisciplinarité des savoirs qui le composent, mais il ne peut se limiter à eux seuls ni à leur somme. On doit envisager l'urbanisme non pas sous l'angle des outils qu'ils soient théoriques ou techniques, mais de l'objet même de ce qui est la ville, sa conception, son développement et sa gestion.

On retrouve les sciences et politiques suivantes :

Géographie : Dynamique et morphologie des espaces urbains et ruraux, géographie humaine et physique, cartographie-SIG.

Économie : Économie et finances locales.

Droit : droit de l'urbanisme, droit de l'environnement, droit des collectivités locales, droit des marchés publics.

Histoire : Histoire et théories de l'aménagement et de l'urbanisme, histoire des politiques publiques d'aménagement et de l'urbanisme et histoire de l'art.

Sociologie : Sociologie urbaine, anthropologie, science administrative.

Philosophie: Dans ce cas, questionnements sur l'être humain et son environnement.

Ingénierie des déplacements, tous les modes.

Les sciences de la nature et notamment celles relatives à l'environnement, la géologie, l'hydrologie, la climatologie.

L'architecture.

Génie civil.

Science politique et Gestion des politiques publiques : développement durable, aménagement du territoire, patrimoine, politique du logement, politique de la ville, institutions locales, administration et collectivités locales.

Observation:

L'urbanisme n'est pas une branche de la géographie, toutefois cette dernière concerne une part de certaines activités des professionnels de l'urbanisme.

2. La typologie de l'urbanisme :

Dans le champ professionnel, on peut classer en plusieurs types l'urbanisme : l'urbanisme théorique, l'urbanisme pratique, l'urbanisme réglementaire et l'urbanisme opérationnel d'action sur le terrain.

a. Urbanisme théorique :

L'urbanisme est d'abord un champ de réflexion sur l'organisation des Hommes et de leurs activités dans le temps et dans l'espace, c'est le fondement même de la Cité. On peut considérer que l'urbanisme, comme réflexion philosophique, apparaît de facto avec les civilisations de l'antiquité.

Mais c'est à partir du développement industriel que va se développer la réflexion sur la ville avec un certain nombre d'utopies. Les conquêtes coloniales sont aussi l'occasion de créer de nouvelles villes qui s'appuient sur une réflexion urbanistique.

C'est à la fin du XIX^e siècle qu'apparaissent les premières lois visant à mettre à une organisation de l'espace anarchique et spéculative et notamment pour lutter contre les lotissements insalubres, et se développe en parallèle une réflexion sur l'habitat ouvrier.

b. Urbanisme règlementaire :

Le domaine dit "urbanisme règlementaire" **consiste à élaborer un document de planification,** dans le respect de la législation imposé par le droit de l'urbanisme, afin de délimiter pour les acteurs publics et privés les possibilités de construction/rénovation, d'aménagement et de développement sur un territoire donné.

Ce travail peut dans certains cas concerner des conurbations (plusieurs communes), afin d'obtenir une cohérence sur l'ensemble d'un territoire (exemple : le SCOT Schéma de cohérence territoriale ou le PLU Plan local d'urbanisme).

c. Urbanisme opérationnel :

L'urbanisme opérationnel consiste à mettre en place les actions et procédures nécessaires à la réalisation d'un projet urbain. Il regroupe ainsi l'ensemble des actions conduites ayant

pour objet la fourniture de terrains à **bâtir**, la construction de bâtiments **ou le traitement de quartiers et d'immeubles existants** (recomposition urbaine, réhabilitation, résorption de l'habitat insalubre).

d. Urbanisme pratique (ou participatif):

A partir des années 1970, va se développer un urbanisme pratique. Ce champ est celui, dans une approche autogestionnaire portée par les syndicats et les associations locales, de la volonté des habitants non seulement à participer aux décisions urbanistiques les concertant, mais aussi contribuer à l'élaboration des projets.

Il s'agit pour eux de faire contrepoids à la technostructure, les professionnels comme les élus et aménageurs, notamment aux travers d'Ateliers Publics d'urbanisme. Cela deviendra ce que l'on appelle **l'urbanisme participatifs**. Ces expériences ont été à l'origine de l'introduction des lois obligeant à une plus grande information voire concertation.